

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DUMAS GENAS DU 12 MAI 2015

Personnes présentes : Madame Nassima KAOUAH - Madame Mériam ROUABHI – Madame Sylvie RODRIGUEZ – Monsieur Thomas RODRIGUEZ – Madame Monique CHAZE – Madame Joelle GIANNETTI – Monsieur Rachid ABDELLAOUI - Madame Nadia BENKALA, Madame Rebiha MESSILI , Madame Ouarda CHAIB (invitée) - Madame Monique NORTES

Monsieur Alexandre SCAVO : Intervenant technique en urbanisme pour les conseils de quartiers La Côte-Tase et Dumas-Genas

Assistait : Association Couture “Carré Français”

1– Retour sur les premières réunions

Madame KAOUAH rappelle les premières réunions du démarrage du Conseil et la difficulté qu’il y a eu à le structurer : d’une réunion à l’autre, les personnes qui participaient étaient à chaque fois différentes : cette donnée a eu comme conséquence un retard dans la désignation des membres du Bureau. Elle signale qu’à chaque réunion, les habitants ont mis en exergue la question de la sécurité concernant les abords du groupe Scolaire Pierre et Marie Curie, qui, de par son positionnement le long d’un axe routier très fréquenté (route de Genas 2 fois 2 voies) avec des trottoirs très étroits, met en évidence un trajet très dangereux et accidentogène, ce qui produit un stress pour les familles et enfants qui s’y rendent à pied plusieurs fois par jour. Problème non pris en compte depuis des années par les municipalités précédentes.

2 - Désignation des membres du bureau

Après un tour de table où chacun s’est présenté et a donné ses motivations, Madame KAOUAH propose d’élire les membres du bureau. Elle précise que Madame ROUABHI a été élue co-présidente habitante lors des premières réunions en novembre 2014.

Vote à l’unanimité pour les deux personnes qui se sont proposées :

Secrétaire : Madame Sylvie RODRIGUEZ

Secrétaire Adjointe : Madame Joëlle GIANNETTI

Vote de l’achat d’un ordinateur portable qui sera sous la responsabilité du secrétariat.

3 – Charte

La non-connaissance de la Charte régissant le fonctionnement des Conseils de quartiers est évoquée par plusieurs membres du bureau. Madame KAOUAH se propose d'apporter plusieurs exemplaires du document lors de la prochaine réunion.

Il est indiqué que le texte de la charte a été mis en ligne sur le site de la Municipalité.

Nous joignons une copie de la charte au compte rendu (annexée)

4 - Budget

Chaque Conseil de Quartier dispose d'un budget de 35.000 euros : 30.000 euros d'investissement + 5.000 euros de fonctionnement.

Celui-ci devra être utilisé avant le 31 décembre 2015.

Madame KAOUAH précise que c'est le Conseil de quartier qui valide les projets par un vote avant d'être transmis en Mairie.

5 – Diagnostic – Etat des lieux - par Monsieur Alexandre SCAVO

Monsieur Alexandre SCAVO explique comment les conseillers de quartiers vont à la rencontre des habitants, font un état des lieux et font remonter en Mairie :

- Diagnostic en marchant lors de 2 balades - (Secteur Gimenez- et Route de Genas)
- 4 actions sur les questionnaires,
- 2 ateliers sur le PLUH

Questionnaire : 33 personnes ont été interrogées devant le Groupe scolaire et la synthèse met en évidence les problèmes suivants :

La dangerosité et la sécurité route de Genas, la sécurité dans le quartier, les problèmes de stationnement du centre commercial – les enfants et les jeunes, les jeux pour les enfants, l'absence de signalisation devant P. et M. Curie concernant la vitesse limitée aux abords d'une école, les travaux lancés dans le quartier, demande de structures d'accueil, d'ateliers-animations parents-enfants-ados, les logements insalubres (moisissures) et une amélioration du passage de la police

Mr Alexandre SCAVO n'ayant pu projeter le power-point qu'il a réalisé sur l'action questionnaire se propose de nous faire présentation plus détaillée lors d'une prochaine réunion.

6 - signalisation de la salle Mandoline

Il est mis en évidence la non-connaissance, même à l'intérieur du groupe d'immeubles LOGIREL-CHENIER, de la salle Mandoline.

Demande d'une signalisation

- de la salle sur la route de Genas,
- à l'intérieur du groupe d'immeubles,
- pose d'une plaque indiquant le nom de la salle sur la façade du bâtiment.

7 - Communication-information

L'information à tous les habitants pose question : comment la faire passer : Internet, smartphone, panneaux lumineux, courriers, flyers dans les boîtes aux lettres, etc...

L'accès aux panneaux Alliade qui se trouvent dans tous les halls d'entrée serait une solution pour les habitants de Logirel-Chênier – il est rappelé que tous n'ont pas accès à internet – Madame CHAZE se propose de poser la question à ALLIADE lors d'une prochaine réunion des Comités de locataires de Vaulx-en-Velin pour une possibilité d'affichage des infos du Conseil de Quartier.

8 - CNL

Madame Nadia BENKARA soulève le comportement du Bailleur Alliade face au problème d'inondation qu'elle rencontre dans son appartement :

Madame CHAZE précise que Les Comités de Locataires "Alliade" sont présents et qu'ils font remonter les problèmes que peuvent avoir les locataires dans leur logement ainsi que les problèmes environnementaux extérieurs dont ils ont eu la connaissance. Elle s'engage à suivre ce dommage et lui faire un retour.

Elle rappelle les permanences :

Le lundi matin et le mercredi matin de 9h00 à 12h00, salle Mandoline.

9 – demande de vote d'une subvention de l'Association « Carré Français »

Cette Association a demandé à la co-présidente le principe d'accord d'une subvention par le conseil de quartier d'un montant de 1800 euros pour le fonctionnement d'un atelier-couture à la salle Mandoline.

La présidente décrit son projet.

Même s'il s'agit d'un bon projet, aucune décision n'a pu être prise par le Conseil, les membres n'ayant pas été informés suffisamment à l'avance de cette demande, sans aucun dossier fourni au préalable et mis devant le fait accompli.

Cela pose la question de l'attribution des subventions aux associations par le Conseil de quartier qui craint avant tout :

- une avalanche de demandes par toutes sortes d'associations envoyées par la municipalité, par le GPV, par les associations (le bouche à oreille fonctionne bien),
- d'être pris pour cible en cas de refus (crainte d'une forte animosité envers ses membres),
- d'être repéré par les associations comme étant un service annexe de la Vie Associative,
- d'être une annexe du Centre Social Peyri,
- D'avoir un rôle qui n'est pas le sien et avoir un problème de légalité.

Ce sujet devra être abordé et débattu par l'ensemble des membres du Conseil lors de la prochaine réunion de Juin afin d'avoir une position claire sur le sujet.

10 – demande de vote d'une subvention pour la Fête du Sud

Le samedi 6 juin 2015 place Cavellini -

Madame ROUABHI rappelle qu'elle fait partie du comité d'organisation de la fête, que les réunions ont lieu tous les jeudis soirs au Centre Social Peyri à 17h et fait appel aux bonnes volontés. Elle signale qu'il manque 5300 euros au Centre Social pour « boucler » le budget fête du Sud.

Demande d'attribution d'une subvention par Mesdames KAOUAH et ROUABHI pour l'évènement :

Encore une fois les Conseillers déplorent avoir été mis devant le fait accompli sans aucun temps de réflexion. Néanmoins une subvention de 1200 euros a été votée, étant donné que cette fête est le seul événement festif de l'année sur le Sud. Les Conseillers soulignent que cette somme devra couvrir une animation poney pour les enfants uniquement.

Le contexte des travaux extérieurs qui sont réalisés par Alliade jusqu'au début de l'été ne favorise pas le bon déroulement de cette manifestation et crainte de ne pas avoir assez de temps pour l'assurer correctement, une demande de report à la rentrée 2015 est souhaitée.

Dates à retenir :

Rencontre prévue avec Madame la Maire H. GEOFFROY et les Conseillers de quartier :
Vendredi 26 juin 2015 (horaire à préciser)

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 11 juin 2015 à 18h30

Ordre du jour proposé :

- Point sur les problèmes de proximité habitants,
- Clarification sur les dépenses possibles,
- Légalité sur l'attribution des subventions par le Conseil de quartier aux associations,
- Prévision de dépenses pour le deuxième semestre 2015,
- Point sur les achats demandés : ordinateur portable, vidéoprojecteur,
- Demande d'abonnement à Internet pour la salle Mandoline, demande d'achat d'un barnum et d'une sono, (fête sur le quartier pour la rentrée),
- Demande de clés pour accès Mandoline du secrétariat,
- Fournitures de bureau – photocopies ?
- Problème des enfants des conseillers de quartier qui perturbent les séances et abords de la salle Mandoline : recherche d'une solution –
- Divers

Etabli le 27/05/2015
Mmes Sylvie RODRIGUEZ et
Joëlle GIANNETTI